

Les moyens de modifier les comportements de l'ensemble des acteurs (AXE 1)

Comme cela a été énoncé dans les rappels des orientations du plan, l'objectif de diminution de tonnages basé sur le changement des comportements était évalué à une diminution de tonnage de 65 000 tonnes d'ordures ménagères.

Entre 2004 et 2009, le SYCTOM a effectivement constaté une diminution substantielle de la réception des déchets, mais les raisons sont tout autant conjoncturelles que structurelles.

La France subit un fort ralentissement économique depuis la fin de l'année 2008 et est en récession depuis le début de l'année 2009. Cela a eu un effet direct sur la production de déchets. On constate une baisse entre 2004 et 2009 de 7% au global des déchets traités par le SYCTOM. (tableau évol tonnages et besoins 01-20 / CP).

DECHETS	2004	2009	variation 2004/2009	% var 2004/2009
Verre	101 016 t	113 081 t	12 065 t	11,9%
Collectes Sélectives	140 302 t	165 043 t	24 741 t	17,6%
Objets encombrants	190 335 t	165 358 t	-24 977 t	-13,1%
Objets Encombrants CND	15 876 t	3 876 t	-12 000 t	-75,6%
Ordures Ménagères	2 123 944 t	1 986 870 t	-137 074 t	-6,5%
Ordures Ménagères CND	77 407 t	38 820 t	-38 587 t	-49,8%
Déchets verts et fermentescibles	10 810 t	5 638 t	-5 172 t	-47,8%
Déchetteries SYCTOM	58 499 t	29 225 t	-29 274 t	-50,0%
TOTAL TRAITE PAR LE SYCTOM	2 523 890 t	2 346 272 t	-177 618 t	-7,0%

Source : evol tonnages et besoin 01-20/CP/SH

L'effet conjugué de la crise économique et le développement des communications sur les préoccupations environnementales, et notamment sur les effets de la production de déchets (émissions grand public, thématiques et impact de l'importante médiatisation des problématiques d'environnement lors du Grenelle 1) ainsi que la mise en œuvre des actions locales en faveur de la prévention font qu'effectivement une partie de la réduction des tonnages peut être imputée à la prévention.

La prise de conscience est individuelle et passe par des gestes de tous les jours. Des actions phares comme le STOP PUB ou la suppression des sacs de caisses ont très certainement contribué à faire prendre conscience aux personnes de la nécessité de changer de comportement, et de limiter le recours au tout jetable.

Les fiches suivantes retraceront de quelle façon le SYCTOM a souhaité sensibiliser et inciter le changement des comportements. Elles témoignent bien de la volonté affirmée du SYCTOM de s'inscrire dans une gestion durable des déchets, en ajustant au mieux les capacités de traitement.